la collaboration au sein de divers forums internationaux tels que l'OMC, l'OCDE et l'APEC.

Les membres du GTPSCC se sont réunis deux fois entre les mois de juin et septembre 1994 afin d'élaborer des mesures concrètes et spécifiques pouvant être prises par les deux gouvernements dans les sphères mentionnées plus haut, conformément au mandat qui leur avait été donné. Plutôt que de proposer des solutions s'appliquant à des sujets de préoccupation spécifiques imminentes, ils ont concentré leurs efforts sur l'établissement d'un cadre permanent pouvant servir de guide aux deux gouvernements dans leurs démarches conjointes pour parvenir à une collaboration plus étroite.

Le présent rapport, qui donne un aperçu du plan d'action proposé, est le fruit de ces deux réunions et de communications transmises par voie diplomatique. Les deux gouvernements entendent tout mettre en oeuvre pour appliquer les mesures recommandées si celles-ci sont adoptées. Les membres du GTPSCC s'attendent à ce que ces mesures conduisent à un resserrement des liens économiques, commerciaux et financiers entre les deux pays.

Même si l'action du GTPSCC a principalement porté sur la coopération économique, commerciale et financière, du point de vue canadien comme du point de vue coréen, il est entendu qu'un partenariat digne de ce nom devra aussi inclure une coopération dans d'autres domaines que l'économie.

La première phase de la mission du GTPSCC, c.-à-d. la formulation de recommandations portant sur l'économie, le commerce et les investissements, étant terminée, le groupe doit maintenant : (i) veiller à la mise en application des recommandations et faire le suivi qui s'impose; (ii)